

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS
DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER

LOCATION

- Pièce d'identité
- Titres de propriété ou attestation notariale
- Dernier récapitulatif annuel de charges locatives (à récupérer auprès de votre syndic)
- Taxe foncière (2 pages)
- Diagnostics locatifs
- Ancien contrat de location (si appartement loué précédemment)
- Facture : électricité, gaz & internet
- Listing du mobilier (si appartement meublé)
- Relevé d'identité bancaire

GESTION

- Dernier appel de charges
- Carte de reproduction de clés
- Assurance propriétaire non occupant (obligatoire depuis septembre 2014)
- Contrats d'entretien (chaudière, cheminées, alarme, etc...)
- Facture des travaux effectués, dans les 12 derniers mois
- Factures et / ou garanties des électroménagers
- Liste des intervenants habituels (plombiers, électriciens...)



VENTE • LOCATION • GESTION

23 bis, avenue Junot 75018 Paris 01 42 55 95 28 location@junot.fr